

## Conditions Générales de Services

### Obligations de l'organisme de formation

- L'organisme de formation JURIFOR s'engage à envoyer une confirmation d'inscription au stagiaire au moins 5 jours ouvrés avant le début de la formation.
- En cas d'annulation, l'organisme de formation s'engage à prévenir le stagiaire au moins 3 jours ouvrés avant la date prévue de formation.
- Envoyer une attestation de formation à l'issue de la formation et une facture.
- Donner une réponse écrite dans un délai de 15 jours ouvrés en cas de réclamation.
- La formation est ouverte sous réserve d'un nombre minimum et maximum de stagiaires indiqués dans le programme.
- La formation se tiendra sous réserve d'agrément par le(s) financeur(s).

### Obligations du stagiaire

- L'inscription est ferme et définitive et sera prise en compte à réception du bulletin d'inscription ou des Conditions générales de services signées.
- Le stagiaire s'engage à participer à l'intégralité de la session de formation à laquelle il s'est inscrit et prévient de son annulation 3 jours avant la date.
- Le stagiaire atteste avoir bien pris connaissance du montant des frais pédagogiques et s'engage à les régler le jour de la formation.
- Le stagiaire atteste être à jour de ses cotisations Vivea. Dans le cas contraire, il s'engage à fournir un justificatif produit auprès de la MSA qui justifie de la régularisation de ses cotisations dans les 15 jours après la date de la formation.



### Votre Contact

**FDSEA de la Gironde**  
**17, Cours Xavier Arnoz**  
**33000 BORDEAUX**

**05 56 00 73 60**

Contact : Franck Ballester

franck.ballester@fdsea33.fr

**Avec le centre de formation JURIFOR**  
Maison de l'agriculture - Les Ruralies  
CS 80 004  
79231 Prahecq Cedex  
contact.jurifor@gmail.com  
Tél : 05 49 77 16 67



**Communiquer  
positivement sur  
ses pratiques  
(utilisation de produits  
Phytosanitaires)**



**Le 22 février 2018**  
**17, Cours Xavier Arnoz**  
**BORDEAUX**

## PROGRAMME

### Objectifs de la formation

Les médias grand public français ont diffusé au cours des derniers mois plusieurs sujets à charge concernant le monde agricole et ses pratiques et notamment sur l'utilisation de produits phytosanitaires. Face à ces attaques, les agriculteurs ont besoin de mieux communiquer sur leur métier, expliquer leurs pratiques, les innovations, l'intérêt et les limites des produits phytosanitaires.

### Contenu de la formation

- Construire un argumentaire structuré et logique sur l'utilisation des produits phytosanitaires
- Adopter la posture d'écoute combinant l'empathie et l'assertivité
- Maîtriser sa prise de parole en public et développer un discours adapté.

### Public visé

Pour tout agriculteur et agricultrice de la Gironde.

### Méthodes pédagogiques

Echanges d'expérience, mises en situation, apports théoriques.

### Intervenants

Laurent PERON — Consultant de communication ( EVOXYA).

### Infos pratiques

Date/Horaires : le 22 février 2018 — 9h30/12h30 — 13h30/17h30 (durée : 7h00).

Lieu : FDSEA de la Gironde — 17 cours Xavier Arnoz — 33000 BORDEAUX.

La formation n'engage pas de frais pédagogiques.

Financier :



Responsable de stage

Laurence Drouet

## BULLETIN D'INSCRIPTION

**Communiquer positivement  
sur ses pratiques  
22 février 2018**

A retourner avant le  
**15 février 2018**

à la FDSEA de la Gironde aux coordonnées indiquées au dos de la plaquette :

Nom et prénom du participant (e) :

.....

Société : .....

- Vous êtes :  Chef (fe) d'entreprise  
 Conjoint (e) collaborateur  
 Salarié (e)  
 Autre

Adresse : .....

.....

.....

Tél. : .....

E-mail (obligatoire) : .....

Date et lieu de naissance : .....

.....

La signature du bulletin vaut acceptation des conditions générales de service (voir au dos).

Date

Signature